



Le 04 février 2020

Une ignorance qui confine à l'arrogance

Nous étions 15.000 avocats à battre le pavé lundi contre la réforme des retraites, montrant, une nouvelle fois au gouvernement notre détermination dans ce combat contre l'intégration dans le régime universel.

Cette réforme va mettre à terre une partie de la profession, les plus fragiles, les jeunes, les femmes et plus généralement tous ceux qui gagnent moins de 40.000 euros de revenus par an. C'est donc plus de la moitié de la profession qui risque de ne pas se relever.

Pour les autres, ils se relèveront, mais dans quelles conditions...

Face à ce mouvement sans précédent, le gouvernement continue de nous ignorer !

Comment peut-on oser parler d'effets favorables pour les avocats aux revenus les plus limités, alors que la charge financière sera telle pour ces confrères qu'ils ne seront pas en mesure d'y faire face ?

Comment peut-on se féliciter d'un meilleur futur niveau de pension, alors qu'aucune garantie n'est volontairement donnée ?

Comment peut-on se contenter de « propositions » qui ne sont, depuis le début, que de la poudre aux yeux :

1. Un abattement de 30 % (initialement 33%) qui conduira à une augmentation assumée des charges sociales de 5,5 points.
2. Un accompagnement de la trajectoire des cotisations qui confirment, à terme, ce que nous craignons depuis le début : un doublement des cotisations
3. Le rôle de la CNBF, interlocutrice des avocats, ce qui ne diminuera pas les effets de l'intégration du régime universel pour les avocats, ne nous y trompons pas.

Le Premier ministre nous demande d'attendre encore jusqu'à demain les propositions très concrètes du gouvernement...

Nous attendons donc. Mais que le gouvernement ne s'y trompe pas. Sans avancée significative, les avocats continueront à défendre leur profession, sans relâche.